

**Département
Des ARDENNES**

=====
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 04.10.2023
Convocation faite
Le 20.09.2023

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 26 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le mardi vingt-six septembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Délibération
N°2023-09-173**

Taux de promotion 2024

Étaient présents : MM. Richard CHRISMONT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Valérie D'AMARIO (Suppléante de M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT (jusqu'au point n°2023-09-171), Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, , MM. Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Fabien PRIGNON, M^{mes} Virginie ROGISSART (Représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), Angélique WAUTOT (à partir du point n°2023-09-172 et pouvoir à M^{me} Jennifer PECHEUX), MM. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M^{me} Angélique WAUTOT), Antoine DI CARLO (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M^{me} Isabelle FABRE (pouvoir à M. Eric VISCARDY), MM. Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBERCQ), Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Jacky DEVIN), M^{mes} Laure BARBE (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), Laëtitia COMPAGNON.

M. Jean-Claude JACQUEMART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007 précisant que les collectivités doivent définir elles-mêmes des taux pour l'avancement de grade de leurs agents, appelés également ratios promus/promouvables,

Considérant la demande du CT réuni le 22 novembre 2022 à revoir les taux de promotion pour l'année 2023,

Considérant que le taux de promotion s'entend sur la population totale, avant application des critères définis aux LDG,

Considérant que la nouvelle proposition ne revient pas sur les décisions de 2022, jugées supportables, suivantes :

- Pour les catégories C
 - o Pas de taux en entrée,
 - o Un taux de 100% pour les deux niveaux supérieurs,
- Pour les agents de maîtrise de la filière technique, s'agissant du premier niveau d'encadrement, lequel se situe au niveau d'un B, qu'il soit appliqué le même taux que les rédacteurs, soit
 - o 80% promotion agent de maîtrise,
 - o 60% promotion agent de maîtrise principal,
- Pour les grades où il est fixé une fréquence et non un taux, la date de départ est celle de la dernière nomination,

Vu l'avis favorable à l'unanimité du CST du 14 septembre 2023,

Considérant que cette grille sera de nouveau soumise à l'avis du CST en 2025 sauf création de poste dans un grade non prévu actuellement,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **fixe** un taux de promotion par cadre d'emploi et grade comme suit, et ce, pour les 5 prochaines années :

Cat	Cadre d'emploi dans la FPT	Grades	Taux de promotion
A	<u>Administrateur</u> (pas de poste à la CCARM)	Administrateur général - administrateurs généraux Administrateur hors classe Administrateur Administrateur élève	0
A	<u>Attaché territorial</u>	Attaché hors classe Directeur territorial (en voie d'extinction) Attaché principal Attaché	1/3ans 0 1/5ans 10%
A	<u>Secrétaire de mairie</u>	Secrétaire de mairie	0
B	<u>Rédacteur territorial</u>	Rédacteur principal 1ère Classe Rédacteur principal 2ème Classe Rédacteur	80% 100% 50%
C	<u>Adjoint administratif territorial-AAT</u>	Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2e classe Adjoint administratif	100% 100%
Filière territoriale Culturelle			
A	<u>Attaché territorial de conservation du patrimoine-ACP</u> (pas de poste à la CCARM)	Attaché principal de conservation du patrimoine Attaché de conservation du patrimoine	0
A	<u>Bibliothécaire territorial</u> (pas de poste à la CCARM)	Bibliothécaire principal Bibliothécaire territorial	0
A	<u>Conservateur territorial de bibliothèque</u> (pas de poste à la CCARM)	Conservateur de bibliothèques en chef Conservateur de bibliothèques Eleve	0
A	<u>Conservateur territorial du patrimoine</u> (pas de poste à la CCARM)	Conservateur du patrimoine en chef Conservateur du patrimoine Eleve	0
A	<u>Directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique</u>	Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1ère catégorie	0

	(pas de poste à la CCARM)	Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2e catégorie	
A	<u>Professeur territorial d'enseignement artistique-PEA</u> (pas de poste à la CCARM)	Professeur d'enseignement artistique hors classe Professeur d'enseignement artistique de classe normale	0
B	<u>Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques-ACPB</u> (pas de poste à la CCARM)	Assistant de conservation principal de 1ère classe Assistant de conservation principal de 2ème classe Assistant de conservation	0
B	<u>Assistant territorial d'enseignement artistique-ATEA</u> (pas de poste à la CCARM)	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistants d'enseignement artistique	0
C	<u>Adjoint territorial du patrimoine-ATP</u> (pas de poste à la CCARM)	Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe Adjoint territorial du patrimoine	0
Filière territoriale Emploi fonctionnel			
A	<u>Directeur des Services Techniques (DST et DGST)</u> (pas de poste à la CCARM)	DST 20 000 à 40 000 habitants	0
A	<u>Directeur Général Adjoint (DGA)</u> (un poste à la CCARM)	DGA des services des communes de 20 000 à 40 000 habitants	0
A	<u>Directeur Général des Services (DGS)</u> (un poste à la CCARM)	DGS communes de 20 000 à 40 000 habitants	0
Filière territoriale Médico-sociale			
A	<u>Technicien de laboratoire médical</u> (pas de poste à la CCARM)	Technicien de laboratoire médical - Hors classe Technicien de laboratoire médical - classe normale	0
A	<u>Assistant Territorial socio-éducatif ASE</u> (pas de poste à la CCARM)	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle Assistant socio-éducatif	0
A	<u>Biologiste, vétérinaire et pharmacien territorial</u> (pas de poste à la CCARM)	Biologiste, vétérinaire et pharmacien territorial de classe exceptionnelle Biologiste, vétérinaire et pharmacien territorial Hors classe Biologiste, vétérinaire et pharmacien territorial de classe normale	0

A	<u>Cadre territorial de santé paramédical</u> (pas de poste à la CCARM)	Cadre supérieur de santé Cadre de santé	0
A	<u>Conseiller territorial socio-éducatif - CSE</u> (pas de poste à la CCARM)	Conseiller hors classe socio-éducatif Conseiller supérieur socio - éducatif Conseiller socio-éducatif	0
A	<u>Diététicien territorial</u> (pas de poste à la CCARM)	Diététicien - classe normale Diététicien - Hors classe	0
A	<u>Educateur territorial de jeunes enfants - EJE</u>	Educateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle Educateur territorial de jeunes enfants	1 / 5 ans 100%
A	<u>Ergothérapeute</u> (pas de poste à la CCARM)	Ergothérapeute Hors classe Ergothérapeute	0
A	<u>Gynécologue territorial</u> (pas de poste à la CCARM)	Médecin hors classe Médecin de 1ère classe Médecin de 2e classe	0
A	<u>Infirmier territorial cadre de santé</u>	Infirmier Cadre supérieur de santé Infirmier Cadre de santé	100% 0
A	<u>Infirmier territorial en soins généraux- ISG</u> (pas de poste à la CCARM)	Infirmier en soins généraux hors classe Infirmier en soins généraux	0
A	<u>Manipulateur d'électroradiologie médicale -MEM</u> (pas de poste à la CCARM)	Manipulateur d'électroradiologie médicale Hors classe - Manipulateur d'électroradiologie médicale classe normale	0
A	<u>Masseur-kinésithérapeute</u> (pas de poste à la CCARM)	Masseur-kinésithérapeute -Hors-classe Masseur-kinésithérapeute	0
A	<u>Médecin de prévention (contractuel)</u> (pas de poste à la CCARM)	Médecin de prévention	0
A	<u>Médecin du travail (contractuel)</u>	Médecin du travail	0
A	<u>Médecin territorial</u>	Médecin hors classe Médecin de 1ère classe Médecin de 2e classe	

A	<u>Orthophoniste</u> (pas de poste à la CCARM)	Orthophoniste Hors-classe Orthophoniste	0
A	<u>Orthoptiste</u> (pas de poste à la CCARM)	Orthoptiste Hors classe Orthoptiste classe normale	0
A	<u>Pédiatre territorial</u>	Médecin hors classe Médecin de 1ère classe Médecin de 2e classe	
A	<u>Pédicure-podologue</u> (pas de poste à la CCARM)	Pédicure-podologue Hors classe Pédicure-podologue classe normale	0
A	<u>Préparateur en pharmacie hospitalière</u> (pas de poste à la CCARM)	Préparateur en pharmacie hospitalière - Hors classe Préparateur en pharmacie hospitalière - classe normale	0
A	<u>Psychologue territorial</u> (pas de poste à la CCARM)	Psychologues hors classe Psychologues de classe normale	0
A	<u>Psychomotricien</u> (pas de poste à la CCARM)	Psychomotricien Hors-classe Psychomotricien	0
A	<u>Puéricultrice cadre territorial de santé</u> (pas de poste à la CCARM)	Puéricultrice Cadre supérieur de santé - 11122 Puéricultrice Cadre de santé de 2e classe	0
A	<u>Puéricultrice territoriale</u>	Puéricultrice hors classe Puéricultrice	1/5 ans 100%
A	<u>Sage-femme territoriale</u> (pas de poste à la CCARM)	Sage-femme hors-classe Sage-femme de classe normale	0
A	<u>Technicien paramédical territorial cadre de santé</u> (pas de poste à la CCARM)	Technicien paramédical Cadre supérieur de santé Technicien paramédical Cadre de santé de 2e classe	0
B	<u>Aide soignant territorial</u> (pas de poste à la CCARM)	Aide soignant de classe supérieure Aide soignant de classe normale	0
B	<u>Assistant territorial médico-technique</u> (pas de poste à la CCARM)	Assistant medico-technique de classe supérieure Assistant medico-technique de classe normale	0
B	<u>Auxiliaire de puériculture territorial-AP</u>	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure Auxiliaire de puériculture de classe normale	1 / 5ans 100%

B	<u>Infirmier territorial (en voie d'extinction)</u>	Infirmier de classe supérieure Infirmier de classe normale	
B	<u>Moniteur-éducateur et intervenant familial</u> (pas de poste à la CCARM)	Moniteur-éducateur et intervenant familial principal Moniteur-éducateur et intervenant familial	0
B	<u>Rééducateur territorial</u> (pas de poste à la CCARM)	Rééducateur de classe supérieure Rééducateur de classe normale	0
B	<u>Technicien paramédical</u> (pas de poste à la CCARM)	Technicien paramédical de classe supérieure Technicien paramédical de classe normale	0
C	<u>Agent social territorial-AST</u>	Agent social principal de 1ère classe Agent social principal de 2e classe Agent social	100% 100%
C	<u>Agent territorial spécialisé des écoles maternelles - ATSEM</u> (pas de poste à la CCARM)	ATSEM principal de 1ère classe ATSEM principal de 2e classe	0
C	<u>Auxiliaire de soins territorial-AS (aide médico-psychologique, assistant dentaire)</u> (pas de poste à la CCARM)	Auxiliaire de soins principal de 1ère classe Auxiliaire de soins principal de 2e classe	0
Filière territoriale Sportive			
A	<u>Conseiller territorial des activités physiques et sportives-CTAPS</u>	Conseiller principal des APS Conseiller des APS	0
B	<u>Educateur territorial des activités physiques et sportives-ETAPS</u>	Educateur principal des APS de 1ère classe Educateur principal des APS de 2e classe Educateur des APS	60% 80% 100%
C	<u>Opérateur territorial des activités physiques et sportives-OTAPS</u>	Opérateur principal Opérateur qualifié Opérateur	100% 100%
Filière territoriale Technique			
A	<u>Ingénieur en chef territorial</u>	Ingénieur général Ingénieur en chef hors classe Ingénieur en chef	0

		Ingénieur en chef élève	
A	<u>Ingénieur territorial</u>	Ingénieur hors classe Ingénieur principal Ingénieur	1/5 ans 1/3ans 80%
B	<u>Technicien territorial</u>	Technicien Principal de 1ère classe Technicien principal de 2e classe Technicien	60% 80% 80%
C	<u>Adjoint technique territorial-ATT</u>	Adjoint technique principal de 1ère classe Adjoint technique principal de 2e classe Adjoint technique	100% 100%
C	<u>Agent de maîtrise territorial-AM</u>	Agent de maîtrise principal Agent de maitrise	60% 80%

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

